Image not found or type unknown

Absence de facture chez un opérateur télécom mobile

Par **Francois Babin**, le **03/04/2008** à **13:00**

Bonjour,

Je me suis installé à mon compte en avril 2007 en entreprise individuelle et j'ai changé en janvier 2008 mon opérateur de téléphonie mobile.

Chez mon ancien opérateur, j'étais abonné à la facture sur Internet : j'avais la possibilité, en m'identifiant sur l'espace client, de télécharger ma facture au format Pdf - recevant chaque mois un email me notifiant de la présence d'une nouvelle facture à télécharger.

Je viens de constater que j'avais omis de télécharger les factures de octobre 2007 à décembre 2007.
Ceci n'est évidemment plus possible aujourd'hui puisque je n'ai plus accès à l'espace client.
Il me manque donc trois factures dans ma comptabilité.

J'ai donc contacté par téléphone le service client de mon ancien opérateur.
Ceux-ci me proposent aimablement d'éditer des duplicata de factures pour la modique somme de 7€50 la pièce.

Ont-ils le droit de facturer à un prix aussi prohibitif les duplicata alors que je n'ai finalement jamais eu les orignaux ?

merci d'avance.
Cordialement,
F.Babin

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés